

Vendredi 23 novembre 2012

La ville et les paysages autrement

« De la terre à l'assiette » :

Une autre agriculture pour des territoires solidaires

Danièle LARCENA

Bonjour à vous tous, je vais prendre 5 minutes pour vous présenter l'ossature de cette matinée qui va s'appuyer sur le thème de ces rencontres **« vivre ensemble autrement »**.

On peut résumer la dynamique de ce titre par 3 notions : un constat « exclusion », des dynamiques, « réappropriation, innovation, pour ces 2 derniers termes

La réappropriation est l'initiative d'une population de reprendre en main ses conditions matérielles d'existence, ses savoir-faire et ses activités productives.

L'innovation, articulé avec autrement, est un changement dans le processus de pensée visant à créer une action nouvelle dans une perspective d'application: dans ce sens, les innovations alternatives peuvent engendrer d'autres modes de vie ;

On a mis, en exergue des rencontres, une phrase d'Edgar Morin, le § qui suit cette citation exprime bien l'articulation de ces 3 notions :

« Quel est le nouvel improbable? Réponse La vitalité de ce l'on appelle la société civile, une créativité porteuse d'avenir. Le diagnostic de régression (on pourrait dire aussi d'exclusion) incite à proposer une voie qui peut créer d'autres voies qui peuvent créer la métamorphose. C'est le versant optimiste d'un constat pessimiste !...

...Dans chaque domaine, il existe des exemples positifs, marginaux peut-être ... Mais toutes les grandes réformes et les révolutions ont débuté par ces expériences marginales. MORIN

Cette matinée va permettre de présenter certaines de ces innovations, dans le domaine de l'agriculture

Dans le titre **« de la terre à l'assiette : une autre agriculture pour des territoires solidaires »** : Il y a plusieurs dimensions : une dimension thématique : de la production à la consommation, une dimension géographique avec 2 échelles : une échelle mondiale : la solidarité entre tous les territoires agricoles, donc entre tous les paysans qui les travaillent, et une échelle de proximité, la solidarité entre tous les citoyens d'un territoire, du paysan qui produit au consommateur qui s'alimente.

En regard de ce titre, on peut avoir un fil d'Ariane avec les notions de « souveraineté alimentaire » de Via Campesina et d'« Agriculture Paysanne » de la Confédération Paysanne. Ces notions impliquent un changement culturel et politique, un changement dans la façon dont on repense la chaîne de la production à l'alimentation.

Via Campesina a lancé l'idée de la "souveraineté alimentaire" au Sommet mondial de

l'Alimentation en 1996. Cette idée s'enracine dans un profond sentiment d'unité et de solidarité entre les paysans, qui forment près de la moitié de la population mondiale et sur la conviction qu'ils sont capables de nourrir leurs communautés et la planète d'une manière durable et saine. La souveraineté alimentaire, c'est donc la volonté de reverser ce pouvoir, qui est aujourd'hui, entre les mains des grandes institutions internationales et des multinationales agroalimentaires, entre les mains des premiers concernés par l'agriculture: les producteurs.

L'agriculture paysanne, telle que le conçoit la confédération paysanne, doit permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant sur une exploitation à taille humaine, une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle doit participer avec les autres citoyens à rendre le milieu rural vivant et à permettre à chacun d'exercer sa responsabilité sur l'usage qui est fait de son territoire.

Bien sûr tout ne sera pas développé dans cette matinée si courte, mais voilà et vous auriez un temps de questions après chaque intervention.

Pour commencer, un moment d'image avec Pierre Rhabi, fondateur du réseau Colibris pour « une éthique collective d'action et de vie sur un territoire »

« Une éthique collective d'action et de vie sur un territoire »

Cyril DION, directeur du réseau Colibris :

Danièle LARCENA :

Cyril Dion, vous êtes directeur de colibris et vous êtes, aussi entre autre, conseiller éditorial de la collection « domaine du possible » chez Actes Sud. Vous allez nous présenter un diagnostic assez large sur l'agriculture et le portrait d'initiatives remarquables que chacun pourra relier à l'action qu'il peut mener sur son territoire:

Cyril DION :

Comme le disait Pierre RABHI, on s'est appuyé sur cette idée que le modèle de société dans lequel nous vivons ne fonctionne pas et qu'on a besoin d'en créer un nouveau, que les fondements sur lesquels cette société reposent deviennent toxiques à la fois pour l'être humain et pour la nature et que c'est de notre responsabilité, vous connaissez la petite légende des colibris, de participer à construire une autre société.

Ce matin je vais vous parler d'agriculture avec l'idée que nous sommes ce que nous mangeons d'une part et que d'autre part la capacité que nous avons de nous nourrir est à la fois ce qui nous permet de rester en vie et le ferment de notre liberté. La capacité pour un peuple, de pouvoir trouver lui-même les ressorts de sa propre nourriture pour la produire, la distribuer etc. c'est ce qui fait sa liberté et, si cette liberté lui est confisquée, ce peuple se retrouve dans une situation extrêmement loin de ce que l'on peut appeler la démocratie.

Où en est, aujourd'hui 'agriculture ? Je ne vous apprend pas que nous vivons une crise alimentaire mondiale latente qui est déjà patente dans un certain nombre de pays et qui pourrait arriver jusqu'à chez nous. On a développé un modèle agricole, particulièrement après la deuxième guerre mondiale, qui pose d'importants problèmes.

Dérèglements climatiques. Un rapport de la banque mondiale, qui vient de sortir dit qu'on devrait plutôt être à + 4 degrés plutôt que + 2 degrés, ce phénomène risque d'avoir des conséquences dramatiques partout dans le monde, provoquant des sécheresses, des intempéries, faisant remonter le niveau de la mer, inondant les zones habitées et dérégulant l'agriculture. L'agriculture participe au dérèglement climatique parce qu'elle est responsable, en tout cas en France, à hauteur de 25% des émissions de gaz à effet de serre, tout compris production, transformation, distribution.

Problème de l'érosion des sols. De plus en plus de sols s'épuisent du fait d'une agriculture extrêmement mécanisée et en monoculture sur de très grandes surfaces. Devenant de moins en moins fertiles, les terres ont besoin de plus en plus d'intrants, engrais, produits phytosanitaires.

Problème de privatisation du sol. Une population de plus en plus nombreuse, on parle de 9 milliards en 2050, à nourrir avec des sols de plus en plus pauvres et de plus en plus réduits. Les sols agricoles sont de plus en plus privatisés pour d'autres usages que l'agriculture (construction) ou pour une agriculture qui n'est pas vivrière (agro carburants).

La raréfaction de l'eau est un grand problème partout sur la planète mais notamment dans des pays très arides. Prenons l'exemple de l'Arabie Saoudite qui disposait d'une nappe phréatique lui permettant d'être à peu près autosuffisante en production de céréales et qui va être obligée, en 2013, d'importer la totalité de ses céréales. Ces céréales existent sur le marché mondiales, les prix vont augmenter et les pays les plus dépourvus auront des

difficultés à s'approvisionner sur le marché, ce qui aggravera les problèmes de faim dans le monde.

Problème de la redistribution. 1 milliard d'individus ont déjà des difficultés pour s'alimenter alors que selon Jean Ziegler, ancien rapporteur de l'ONU pour le droit à l'alimentation, on serait capables de nourrir 12 milliard d'individus avec nos modèles de production qui sont certes imparfaits, mais le problème est celui de la redistribution de la production agricole sur cette planète.

Problème de la chute de la biodiversité. Des milliers d'espèces meurent chaque année. Les scientifiques parlent de la sixième extinction de masse des espèces. L'agriculture n'y est pas pour rien, la faune du sol, les insectes, les oiseaux, sont impactés par les pratiques agricoles utilisant énormément de produits chimiques qui dérèglent le fonctionnement des écosystèmes et participent à la mortalité d'un certain nombre d'espèces. La biodiversité chute aussi du fait de la disparition des paysans, ils représentaient 34% de la population active entre les deux guerres et aujourd'hui moins de 1%. De moins en moins de paysans sur des terres de moins en moins nombreuses mais sur des exploitations de plus en plus grandes avec des systèmes extrêmement mécanisés.

Problèmes de la santé évidemment, avec les problèmes de pollution chimique en général auxquels l'agriculture participe.

Problèmes liés au pétrole : notre agriculture consomme beaucoup de pétrole à la fois pour produire les produits phytosanitaires, pour faire marcher les exploitations et alimenter les territoires. Je voudrais vous parler un peu plus spécifiquement de cette histoire du pétrole. Aujourd'hui pour acheminer nos denrées un peu partout sur le territoire, on utilise beaucoup de camions donc beaucoup de pétrole. Le pétrole va être de plus en plus rare, donc de plus en plus cher, ce qui va peser sur les acheminements.

En 2000, Emmanuel BAILLY a fait une étude sur la souveraineté alimentaire qui a montré que la France est à peu près à 93% de souveraineté alimentaire sur la production de légumes frais, mais que cette souveraineté est très disparate sur le territoire, par exemple 10% en Ile de France et 137% en région PACA. Quelques chiffres pour PACA : autosuffisante à 350% en blé dur, 20% en pommes de terre, 0% en sucre, 550% en pommes, 166% en autres fruits, 23% en œufs, 2,6% en lait, 3,5% en bovins, 2,5% en volailles, 2,5% en porc. On voit que sur l'ensemble de notre alimentation, on a encore besoin d'importer beaucoup, les chiffres pour l'Ile de France par exemple sont inquiétants, alors que c'est l'endroit le plus peuplé de France.

On est donc face à une situation qui nous demande à la fois de trouver les modalités pour construire une agriculture qui utilise très peu de pétrole, très peu de produits phytosanitaires, pour des raisons d'approvisionnement, de dérèglements climatiques, de pollution chimique et de dommages causés à la biodiversité, aux sols, à l'eau, aux forêts, aux animaux etc. Construire une agriculture qui demande peu de mécanisation, mais capable de produire beaucoup pour une population de plus en plus importante. Il faut donc aller chercher des innovations et je vais vous présenter quelques possibilités, quelques actions qui nous paraissent particulièrement intéressantes pour répondre à ces différents enjeux.

Tout d'abord on peut cultiver chez soi, Pierre RABHI a pour coutume de dire que cultiver son jardin potager est un acte politique, c'est se réapproprier la capacité de se nourrir. En France, les jardins potagers représentent 7% de toute l'alimentation produite, ce n'est pas négligeable. Se mettre à cultiver chez soi, si possible en bio, c'est la première chose que l'on peut faire quand on a un petit bout de jardin.

On peut aussi planter. Connaissez-vous ce mouvement qui s'appelle « LES INCROYABLES COMESTIBLES » ? C'est un mouvement, né en Angleterre dans une petite

ville près de Manchester, Todmorden, qui s'est posé les mêmes questions que nous et a voulu reconquérir une certaine autonomie alimentaire en produisant sur son territoire ce qu'elle avait besoin de consommer. La municipalité a réuni les habitants en leur posant cette problématique. La plupart des gens ne savent pas comment agir. Quand on leur présente les constats que je vous ai présentés, qui sont passablement déprimants, ils se retrouvent devant quelque chose qui les dépasse et ne savent pas par où commencer. Il leur a donc été proposé des choses simples, faciles à faire et réalisables tout de suite. La proposition a été de planter des fruits et des légumes partout dans la ville et de faire en sorte que ces fruits et légumes soient distribués gratuitement, « food to share », « nourriture à partager ». Ils ont donc planté des fruits et des légumes dans des bacs, au départ, quelques bacs seulement, et puis la population s'est prise au jeu, un concours a été lancé. Dans cette toute petite ville de 14 000 habitants, ils ont commencé à planter dans les écoles, à planter dans la gare, dans les jardins de l'hôpital, de la mairie, de telle sorte que la ville devienne une ville avec un paysage comestible. En trois ans cette ville a reconquis 83% de son autonomie alimentaire. Cela s'est répandu, comme un virus qui a permis aux gens de comprendre l'importance l'autonomie alimentaire. Ils ont commencé à se fournir chez les producteurs locaux, des agriculteurs ont été formés pour venir s'installer sur place. Tout un tas de circuits se sont créés. Le prince Charles est venu visiter et la ville reçoit une délégation internationale à peu près toutes les semaines.

Ce mouvement s'est répandu maintenant dans le monde entier y compris en France, grâce à deux colibris, en Alsace, qui commencé par la méthode bien française qui consiste à aller voir d'abord la Mairie pour lui demander son concours éventuel. Ils sont aussi allés voir les écoles, les hôpitaux etc. et tout le monde leur a un peu claqué la porte au nez. Ils ont donc décidé de le faire à l'anglaise en commençant par un bac devant chez eux. Un premier voisin est venu, a posé des questions « qu'est-ce que vous faites ? » - « on plante des légumes dans un bac » - « ah bon ! Mais pourquoi vous faites ça ? » - « c'est juste de la nourriture à partager » - « ah c'est rigolo tiens moi aussi je vais faire ça. ». Effet boule de neige, des dizaines d'initiatives ont vu le jour dans la ville et la Mairie est venu les voir en leur disant c'est formidable ce que vous faites, on aimerait bien vous soutenir.

Depuis 65 endroits en France se sont emparés de cette initiative et tous les jours une nouvelle ville les appelle pour démarrer un projet. C'est un mouvement qui est en train de se développer. On voit qu'avec des choses très simples, on peut impulser un mouvement qui peut aller très loin.

Autre possibilité que vous connaissez certainement tous : acheter bio et local, utiliser tous les circuits courts, AMAP, Jardins de Cocagne, les marchés de producteurs, les paniers X ou Y, les magasins de producteurs. Identifier sur un territoire tous les endroits où on peut acheter local dans un premier temps et local et bio si on peut, c'est vraiment une façon d'agir extrêmement puissante. L'acte d'achat est un acte que l'on commet plusieurs milliers de fois par an, c'est donc un des leviers essentiels pour participer à réorienter la société. Pour les AMAP, 300 000 familles aujourd'hui en France s'alimentent de cette façon, avec une solidarité très forte auprès des agriculteurs pour leurs permettre de se réinstaller.

Faire pousser des fermes, je ne m'étalerais pas trop sur la question car vous allez avoir une intervention de Terre de Liens tout à l'heure. En gros, mobiliser votre épargne pour permettre à des paysans de s'installer sur des territoires.

Je voudrais, aussi, vous parler d'une initiative particulièrement intéressante : le jardin que vous voyez là est un jardin Mandala dans la ferme du Bec Hellouin en Normandie dans un des plus beaux villages de France, c'est la ferme la plus avancée en France en permaculture. La permaculture permet de recréer des installations humaines résilientes, ce

n'est pas réservé à l'agriculture. Créer des installations humaines qui s'inspirent des écosystèmes et résilientes parce que capables d'encaisser les chocs successifs. Si par exemple, demain, on n'a plus de pétrole, si le climat se dérègle, si on ne peut plus acheminer les denrées, le système va être capable de surmonter ces chocs et continuer à garder son intégrité. La permaculture a une application pour l'agriculture et on y retrouve toutes les bonnes pratiques de l'agronomie depuis 10 000 ans, toutes les bonnes pratiques de l'agro-écologie avec un certain nombre d'autres techniques élaborées dans les années 70 par leurs inventeurs Bill MOLLISON et David HOLMGREN en Australie. La permaculture, s'inspirant des écosystèmes, dit que, pour que l'agriculture fonctionne bien, il faut un maximum de diversité sur un minimum de surface. La ferme du Bec Hellouin fait à peu près 4 hectares, 1 hectare est cultivé de façon intensive avec plus de 1.000 variétés différentes. Leur technique en permaculture permet des rendements extrêmement élevés sans aucune mécanisation, aucun apport de pétrole et évidemment aucun apport d'engrais chimique ou de produits phytosanitaires. A l'heure actuelle, ils mènent une étude avec l'INRA et Agro-ParisTech pour confirmer les rendements qu'ils constatés depuis 5 ans. Cette étude montrerait que l'on peut créer un emploi de maraicher sur 0,1 hectare. Cette étude va durer 3 ans, elle a démarré il y a un an et montre déjà qu'on peut dégager un chiffre d'affaire sur 1 000 m² de 30 000 à 40 000 €. Un maraicher classique est sur une moyenne de 50 000 € sur 1 hectare soit 10 fois plus de surface. Les études et les travaux, sur lesquels ils se sont appuyés pour développer leur modèle, sont notamment ceux d'Eliot COLEMAN qui a travaillé sur les méthodes d'optimisation de la culture sur buttes. Le rendement optimum sur une butte est jusqu'à 10 fois supérieur au rendement en agriculture conventionnelle. Ils se sont aussi appuyés sur les travaux des anciens maraichers de Paris qui avaient permis à Paris d'être totalement autosuffisant en légumes dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle. Paris qui compte aujourd'hui 2 100 000 millions habitants en comptait 1 850 000 entre 1850 et 1900. 600 hectares étaient cultivés autour de Paris avec 1 maraicher pour 1000 m² et jusqu'à 8 rotations de légumes par an sur une même parcelle, c'était considérable par rapport à ce qui se fait aujourd'hui.

Cette expérience est la preuve, qu'aujourd'hui, on est capable de créer une agriculture extrêmement productive, très intensive, permettant de reconstituer des paysages extrêmement beaux. Une agriculture qui demande énormément de compétences (grande connaissance de la nature, de la variété des espèces, de la façon de recréer des microclimats), des métiers hautement qualifiés, potentiellement très rentables, n'occasionnant pas de dégâts sur l'environnement, mais permettant au contraire d'enrichir la terre et de redéployer la biodiversité. Enfin, une agriculture potentiellement très épanouissante pour les paysans qui y travaillent, Charles et Perrine, qui ont cette ferme, ne voudraient pas retourner sur une agriculture conventionnelle, en rang, sur une terre dénudée, au tracteur etc.

Ces innovations permettent d'envisager d'autres formes d'agriculture, même si on en est au début, qui pourraient se développer de manière à nourrir, pourquoi pas, la planète. Vous avez sans doute entendu parler de ce rapport de l'ONU sur lequel s'appuie Marie Monique ROBIN pour son documentaire « les moissons du futur » qui constate que l'agro-écologie permettrait de multiplier les rendements par deux, dans les 10 années à venir dans beaucoup de pays du monde où une grande majorité de paysans travaille sans aucune mécanisation (2 milliards sans mécanisation pour 30 millions qui sont plus ou moins mécanisés dans nos pays).

Echanges avec la salle

Question.

Je voudrais savoir si l'agriculture urbaine qui est en train de se développer, en particulier

aux États-Unis, pouvait faire partie de cette alter agriculture que vous évoquez ?

Cyril DION :

73% des français vivent dans des villes de plus de 2000 habitants et au niveau de la planète, 50% des habitants vivent dans les villes. Il y a donc un enjeu pour redévelopper une agriculture urbaine avec des exemples emblématiques comme celui de Cuba qui a développé une agriculture urbaine sans apport de pétrole et plutôt bio, en réponse à l'embargo. Ils sont montés jusqu'à 80% d'autonomie alimentaire pour redescendre aujourd'hui à 50% depuis que l'embargo est allégé. A New York, Montréal et beaucoup d'autres villes, ça se développe aussi, ce n'est pas une agriculture suffisante pour être vivrière mais elle permet de sensibiliser les habitants de l'importance de l'autonomie alimentaire et permet de recréer des ceintures maraichères ou ceintures vertes autour des villes. Évidemment plus les villes sont grandes, plus c'est difficile, les sols étant plus artificialisés autour de ces grandes villes. La région parisienne en est un exemple emblématique. En revanche, sur des villes un peu plus petites c'est plus accessible. En ce moment, nous travaillons avec la mairie de Toulouse pour récupérer des terres inutilisées et nous sommes en train de monter un programme, notamment avec la ferme du Bec Hellouin, pour former des maraichers qui vont s'installer sur ces terres et produire pour la cantine centrale de la ville qui alimente les écoles, les maisons de retraite, les centres administratifs etc.

Question.

Je voulais juste compléter en disant que, cette après-midi, nous allons aborder le mouvement ville en transition et nous pourrions donc continuer à débattre de ces sujets. Ma question est : par rapport à la ferme de Bec Hellouin, où finalement il y a moins de machines mais plus de bras et plus de rentabilité, combien de personnes peuvent travailler sur ce type d'exploitation.

Cyril DION

Aujourd'hui ils sont entre 4 et 5 personnes pour 4 hectares non entièrement cultivés. Il faut à peu près 1 personne pour 1000 m². Leur objectif est de mettre de plus en plus de terres en culture pour produire d'avantage et employer plus de personnes, créer un gisement d'emploi. Une étude, menée par un groupe qui s'appelle le Groupe de la Bussière avec Philippe DESBROSSES et commandée par le ministère de l'agriculture en 2006, a étudié 4 scénarios pour le déploiement de l'agriculture à l'horizon 2025 et 2050. Le quatrième scénario préconise plus de petites exploitations, qui produisant plus et maillées sur le territoire, pourraient créer entre 500 000 et 1000 000 d'emplois.

Question.

Un petit complément sur la question de la productivité sur une surface limitée, la ferme de Bec Hellouin est insérée dans un réseau assez récent Terra Vitae dont l'objectif est d'installer des micro-fermes urbaines à proximité des villes dans cette problématique d'un foncier agricole limité. La démonstration qu'ont voulu faire Charles et Perrine c'est celle de la viabilité économique, apporter la preuve aux décideurs que l'on peut installer des modèles viables d'agriculture sur des surfaces limitées. Le réseau Terra Vitae est en train de mettre en place des expérimentations, des programmes de formation.

Sur Avignon, vous avez entendu parler de cette rocade, la LEO, qui doit passer à quatre pattes sur la ceinture verte maraichère. C'est un projet qui nous paraît complètement aberrant, alors que nous avons une ceinture verte encore en place et qu'il y a autre chose à faire qu'une route sur cette ceinture verte. Il est urgent aujourd'hui de faire référence à ce type de modèle pour proposer à des mairies, des élus, un programme un peu plus prospectif

qu'une route. C'est un projet qui ne tient pas la route, c'est le cas de le dire.

Cyril DION.

Merci beaucoup d'avoir complété, en effet ce type d'agriculture est particulièrement intéressant dans les zones urbaines ou, sur peu de place, on a des micro-espaces très productifs.

Question.

J'ai une question sur la solidarité paysanne, je suis de la vieille école, j'ai travaillé en Afrique avec René DUMONT, comme géographe, et à l'époque on était déjà dans la concurrence entre les cultures vivrières et les cultures commerciales. Actuellement l'agrobusiness gagne et concurrence fortement la culture vivrière et l'alimentation locale. Il y a beaucoup de discours sur la solidarité paysanne, mais dans la pratique comment faire le lien entre le monde paysan français et les paysans de nombreux pays qui se voient accaparer leurs terres ou leur eau ?

Cyril DION.

Question compliquée car multi dimensionnelle.

La dimension juridique : dans le magazine KAIZEN, créé avec Colibris et que l'on peut trouver en kiosque ou sur le site internet, on a fait une interview de VANDANA SHIVA, une des personnes les plus actives sur la planète contre la bio-piraterie, à la fois l'accaparement des terres, le brevetage du vivant etc. Elle dit qu'il faut passer 90% de notre temps à construire des alternatives qu'elles soient politiques ou sur tous les sujets de la société et 10% de notre temps à surveiller les systèmes politiques, les lois et à se plonger dans le casse-tête juridique, parce que à un moment la seule façon d'arrêter certaines pratiques c'est la loi.

La dimension solidaire : les achats qu'on fait ici, les pratiques qu'on adopte ici sont insérés dans un monde de plus en plus globalisé, mondialisé et ont un impact direct sur ces pays. Par exemple, aujourd'hui, on a une agriculture qui est tellement subventionnée dans nos pays qu'on est capable d'exporter des excédents dans les pays du Sud à des prix qui sont inférieurs à ce que les paysans locaux vont pratiquer sur les marchés. Ils vont donc pouvoir s'échiner 16 ou 17 heures dans leurs champs, ils ne seront toujours pas compétitifs. Il y a donc une vraie prise de responsabilité de notre part pour faire évoluer les politiques agricoles et pour faire en sorte de reconstruire des petits écosystèmes vivriers chez nous qui seront autant d'exemples d'un modèle qui marche, ça, malheureusement, beaucoup de pays continuent de s'inspirer de notre modèle de développement d'après la deuxième guerre mondiale considérant qu'il est bon pour eux.

La solidarité doit aussi s'exercer avec les paysans du Nord, entre les territoires. Les initiatives qui marchent très bien sont celles où des paysans, des citoyens, des élus se mobilisent ensemble sur un territoire. Un exemple américain de coopérative qui s'est développée avec des agriculteurs bio très locaux qui, parce qu'ils se sont mis ensemble, ont pu contrer la grande distribution, or nous sommes le deuxième pays du monde où la grande distribution est la plus présente. Aujourd'hui, il est important de ne pas recréer de clivage entre agriculteurs bio et agriculteurs conventionnels, permaculture, agro écologie, chacun étant dans sa petite chapelle. Il faut que tous travaillent ensemble à l'endroit où ils vivent, regardent les problèmes et trouvent les solutions de la façon la plus pragmatique et la plus solidaire possible

« De l'urgence de préserver les terres agricoles Comme ressources communes irremplaçables »

Pierre FABRE, président de Terre De Liens PACA

Danièle LARCENA.

Bonjour Pierre FABRE, vous êtes Président de Terres de Liens PACA qui travaille principalement à faire évoluer le rapport à la propriété foncière en soutenant « l'accès à la terre » pour les agriculteurs et vous allez nous parler « de l'urgence de préserver les terres agricoles comme ressource commune irremplaçable »

Pierre FABRE

Petit préambule, je suis effectivement Président de l'association Terres de Liens PACA depuis 14ans, mais avant tout je suis agriculteur depuis les années 80, installé en zone de montagne et en agriculture biologique depuis cette époque, mon activité principale étant le maraichage. Je vous le dis d'entrée parce que je fais des allers retours permanents entre mon activité agricole et la problématique Terres de Liens.

Je ne reviendrai pas sur ce qui a été dit précédemment sur la question du foncier et de l'autonomie alimentaire des territoires, la présentation a été très claire.

On peut dire très rapidement qu'en région PACA la disparition des terres agricoles est un problème majeur. Si on continue à fonctionner sur les systèmes qui se sont développés depuis 20, 30 ans certains départements n'auront plus d'agriculture d'ici 10 ans. Le premier département qui verrait son agriculture disparaître serait celui des Alpes Maritimes, ceux qui résisteraient le mieux seraient les départements de montagne en premier lieu celui des Alpes de Haute Provence.

L'intitulé : « pour un accès solidaire au foncier éthique solidaire et écologique » dit bien les trois piliers de notre réflexion.

La disparition du foncier agricole c'est la disparition de la possibilité de pouvoir mettre en place de nouveaux outils. La caractéristique de la Région PACA c'est que 80% de son agriculture est péri-urbaine, elle est souvent qualifiée de résiduelle ou d'interstitielle. C'est là que se trouvent les plus grosses productions de maraichage et horticulture, pas forcément en bio, c'est là que l'enjeu est de taille parce qu'il faut absolument conserver ce foncier agricole fait de terres d'une qualité assez exceptionnelle (zones d'alluvions très riches). Demain, si d'aventure on est arrivé à sauver ces terres là ce sera un potentiel majeur pour faire une agriculture de proximité, de qualité et accessible à tous. Même si le foncier y est très élevé, ce sont des terres à enjeu majeur qu'on ne peut pas délaissier sous prétexte qu'elles sont chères.

Terres de Liens défend l'idée que le foncier devrait être à terme un patrimoine commun. La réflexion que nous menons en interne et avec des partenaires de Terres de Liens est : comment peut-on faire évoluer la notion de propriété sur l'espace particulier qu'est l'espace de production alimentaire et qui ne peut rester en l'état aujourd'hui ?

Tous les outils mis en place dans les trente dernières années pour essayer de sauver le foncier agricole n'ont pas été efficaces et il est aujourd'hui urgent de se pencher sur la

création de nouveaux outils pour endiguer la perte du foncier et re-déterminer des terres à la production agricole. Les outils classiques portés par les institutions et les organisations doivent évoluer et de ce fait les institutions et les organisations doivent évoluer aussi. L'aspect juridique est un élément important, Terres de Liens n'a pas fait de très grandes innovations sur les outils juridiques mais on y travaille en allant chercher les outils existants afin de les détourner de leur destination première et amorcer ainsi un changement de cap sur ces problématiques-là.

Au sein de TDL, les réflexions sont développées à partir de 4 lignes directrices dont l'éducation populaire à travers l'association RELIER créée installée en Drôme depuis 20 ans et qui travaille sur l'installation en milieu rural, pas forcément l'installation agricole, l'installation tout confondu. Tous les acteurs du développement rural y participent qui ne sont pas forcément dans la centralité de la réflexion comme par exemple les CIVAM (Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural), les réseaux d'agriculture bio etc. Pour notre réflexion sur l'acquisition de nouvelles terres, nous sommes alliés à la NEF (Nouvelle Économie Fraternelle), outil financier qui n'a pas le statut de banque.

Ces différents acteurs se sont rendu compte, dans leur pratique au quotidien et au bout de quelques années d'analyse et réflexion, que les porteurs de projets ne manquaient pas, sous différentes formes, pour différents projets, avec des stratégies différentes. La grande difficulté étant plutôt comment positionner son projet, qu'il soit agricole ou artisanal, sur un territoire et avoir cette capacité à le développer, à le poser physiquement sur un territoire ? Tous ces acteurs se rendent compte à un moment que bon nombre de projets ne pouvaient être concrétisés, réalisés, faute de foncier, faute de lieu d'implantation.

A partir de ce constat il nous faut construire une réflexion qui nous permette d'avancer, d'interpeller, de débayer et ouvrir de nouvelles portes. Les outils classiques sont tellement codifiés qu'ils sont de véritables carcans et pour les utiliser il faut la bonne clef, le bon code au bon moment, à la bonne place. Les porteurs de projets ne sont pas forcément en capacité de montrer patte blanche.

Les acteurs de l'agriculture biologique et biodynamique qui sont à l'origine de la création de Terres de Liens se sont rendus compte que dans bon nombre de débats avec les chambres d'agriculture, communes, région, il manquait toujours un acteur : la société : « pour un accès solidaire au foncier éthique solidaire et écologique » dit bien les trois piliers de notre réflexion.

La disparition du foncier agricole c'est la disparition de la possibilité de pouvoir mettre en place de nouveaux outils. La caractéristique de la Région PACA c'est que 80% de son agriculture est péri-urbaine, elle est souvent qualifiée de résiduelle ou d'interstitielle. C'est là que se trouvent les plus grosses productions de maraichage et horticulture, pas forcément en bio, c'est là que l'enjeu est de taille parce qu'il faut absolument conserver ce foncier agricole fait de terres d'une qualité assez exceptionnelle (zones d'alluvions très riches). Demain, si d'aventure on est arrivé à sauver ces terres là ce sera un potentiel majeur pour faire une agriculture de proximité, de qualité et accessible à tous. Même si le foncier y est très élevé, ce sont des terres à enjeu majeur qu'on ne peut pas délaissier sous prétexte qu'elles sont chères.

Terres de Liens défend l'idée que le foncier devrait être à terme un patrimoine commun. La réflexion que nous menons en interne et avec des partenaires de Terre de Liens est : comment peut-on faire évoluer la notion de propriété sur l'espace particulier qu'est l'espace de production alimentaire et qui ne peut rester en l'état aujourd'hui ?

Tous les outils mis en place dans les trente dernières années pour essayer de sauver le foncier agricole n'ont pas été efficaces et il est aujourd'hui urgent de se pencher sur la

création de nouveaux outils pour endiguer la perte du foncier et re-déstiner des terres à la production agricole. Les outils classiques portés par les institutions et les organisations doivent évoluer et de ce fait les institutions et les organisations doivent évoluer aussi. L'aspect juridique est un élément important, Terres de Liens n'a pas fait de très grandes innovations sur les outils juridique, on y travaille en allant chercher les outils existants afin de les détourner de leur destination première et amorcer ainsi un changement de cap sur ces problématiques.

Au sein de TDL, les réflexions sont développées à partir de 4 lignes directrices dont l'éducation populaire à travers l'association RELIER, installée en Drôme depuis 20 ans et qui travaille sur l'installation en milieu rural pas uniquement agricole. Tous les acteurs du développement rural y participent, mais ne sont pas forcément dans la centralité de la réflexion, comme par exemple les CIVAM (Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural), les réseaux d'agriculture bio etc. Pour notre réflexion sur l'acquisition de nouvelles terres, nous sommes alliés à la NEF (Nouvelle Économie Fraternelle), outil financier qui n'a pas le statut de banque. Ces différents acteurs se sont rendu compte, dans leur pratique au quotidien et au bout de quelques années d'analyse et réflexion, que les porteurs de projets ne manquaient pas, sous différentes formes, pour différents projets, avec des stratégies différentes. La grande difficulté étant plutôt comment positionner son projet, qu'il soit agricole ou artisanal, sur un territoire et avoir la capacité à le développer, à le poser physiquement sur un territoire ; Tous ces acteurs se rendent compte, à un moment donné, que bon nombre de projets ne pouvaient être concrétisés, réalisés, faute de foncier, faute de lieu d'implantation.

A partir de ce constat, il nous faut construire une réflexion qui nous permette d'avancer, d'interpeller, de déblayer et d'ouvrir de nouvelles portes. Les outils classiques sont tellement codifiés qu'ils sont de véritables carcans, pour les utiliser il faut la bonne clef, le bon code au bon moment, à la bonne place.

Les acteurs de l'agriculture biologique et biodynamique, qui sont à l'origine de la création de Terres de Liens, se sont rendus compte que, dans bon nombre de débats avec les chambres d'agriculture, communes, région, il manquait toujours un acteur : la société civile, la représente des individus qui portent les réflexions de la société civile. Un des premiers chantiers, après celui du foncier, c'est de faire émerger la réflexion de la société civile dans les outils en place que ce soit la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) outil de gestion du foncier, les chambres d'agriculture, les lieux de débat que sont les Parcs Naturels Régionaux (dans les PNR, on met en place des conseils de développement qui sont une émanation de la société civile et où se développent tous ces thèmes importants). Terres de Liens est donc un outil qui émane de la société civile, les acteurs de TDL sont très variés et viennent de tous les milieux, point fort qui permet la réflexion et la diversité des idées pour porter assez loin nos réflexions. Les fondamentaux de Terres de liens permettent à toutes les personnes qui nous rejoignent d'avoir un socle commun de réflexion. La région PACA, aujourd'hui, est notre principal financeur pour mettre nos outils en place. Actuellement nous avons une animatrice et une salariée jusqu'à la fin de l'année. Classique pour une association, mais tout notre réseau s'appuie sur des groupes de bénévoles répartis sur le territoire et que nous cherchons à renforcer. TDL PACA n'a que 3 ans d'âge, association toute jeune qui a déjà beaucoup cheminé qui doit continuer à se construire. Le cœur de notre axe de travail c'est la sensibilisation tous azimuts de la société civile, des habitants de ce territoire, sur la problématique du foncier agricole afin qu'ils prennent à bras le corps cette problématique.

Le premier outil c'est l'association qui est là pour cristalliser la réflexion sur le foncier. Le deuxième outil est un outil financier assez classique, la foncière de TDL, qui nous permet de faire les acquisitions, la particularité de cet outil est qu'il permet à la société civile

d'intervenir sur son territoire en terme de foncier agricole. L'idée est de sortir le foncier de la spéculation et de faire du portage de foncier sur le long terme. Aujourd'hui, malgré toute la bonne volonté d'un agriculteur, malgré sa grande motivation, il n'est pas à l'abri d'un aléa de vie, d'un changement de statut, d'un problème quelconque qui le mènerait à une situation dramatique, l'obligeant à stopper son activité et à rembourser ses dettes par la revente du foncier. L'idée de La Foncière de TDL est donc d'acheter des terres pour les sortir de la spéculation et les mettre à disposition, les donner à bail à ces fameux porteurs de projets qui ne trouvent pas de lieu pour s'installer. C'est la pierre angulaire de TDL. En faisant des études un peu avancées sur l'historique d'une parcelle on s'aperçoit que les parcelles vont et viennent et que le prix augmente à chaque transaction. Ainsi à Aubagne, une parcelle d'un hectare vaut 100 000 à 120 000 €. Les courbes d'évolution des prix du foncier sur les trente dernières années sont inquiétantes et surprenantes. On s'aperçoit que le foncier agricole n'est plus seulement un outil de travail.

A la vue des lois de modernisation agricole de l'année dernière et de celle à venir, on se demande si le foncier agricole n'est pas un capital comme un autre que l'on pourrait intégrer dans la comptabilité. A partir du moment où ce foncier agricole quitterait cet aspect patrimonial pour devenir un capital, la capacité des agriculteurs à acquérir du foncier deviendrait quelque chose de très complexe et, par un glissement, ce foncier agricole, outil de production alimentaire et patrimoine commun, deviendrait un outil financier. TDL PACA a déjà fait 4 acquisitions sur ses 3 années d'existence, avec 4 problématiques différentes : Une acquisition d'une exploitation menacée pour 50% de son foncier sur lequel il n'y avait qu'un bail verbal. Avec l'appui des AMAP, (cet agriculteur était en AMAP), on a pu trouver les financements pour acheter ces 50% de foncier. L'exploitation, aujourd'hui, est toujours en activité et ce grâce à l'implication de la société civile. Le consommateur a fait déjà un premier pas en entrant dans cette AMAP pour se garantir une alimentation de qualité et de proximité et construire un lien avec l'agriculteur, mais il est allé encore plus loin en donnant à l'agriculteur les moyens de sécuriser le foncier pour permettre cette production. C'est un cas symbolique en ce sens qu'il y a une avancée dans la réflexion du consommateur : « je veux une alimentation de qualité et un lien avec l'agriculteur et je me donne les moyens de la maîtrise du foncier et donc de la gestion de mon territoire » C'est passer à une autre dimension, c'est s'intéresser à la gestion de son territoire et passer un cap car s'intéresser au foncier agricole, se pencher sur les outils juridiques et les documents d'urbanisme, les cartes communales, le plan local d'urbanisme, les schémas de cohérence territoriale. Le citoyen réinvestit ses espaces de réflexion pour porter ce message aux décideurs et aux élus : « vous avez pendant 20, 30 ans fonctionné sur un certain mode et maintenant vous devez fonctionner autrement ».

L'autre exemple dont je veux vous parler c'est celui de TDL avec la communauté d'Aubagne. Dans cet exemple, on se rend compte que malgré les dérapages des années précédentes, la commune d'Aubagne a une démarche forte vis à vis du foncier agricole. De ce fait, le foncier n'a plus évolué depuis 15 ans et pourtant on en est à 120 000 € l'hectare. Grâce à la mise en place des outils de réflexion et du partenariat avec différents acteurs, la collectivité a réussi à maîtriser le prix du foncier. Aujourd'hui pour aller plus loin, la communauté d'Aubagne et TDL font l'acquisition partagée de la ferme des Joncquiers, située à la limite de la grande zone de chalandise. La communauté d'agglomération achète le bât et TDL, à travers la Foncière, achète les 2,5 hectares de terres. C'est la première fois qu'une collectivité locale fait une acquisition en partenariat avec une association issue de la société civile. Pour réaliser la collecte de fonds, TDL met en place des outils de communication. Aujourd'hui, nous sommes en charge de trouver 360 000€ pour concrétiser cet acte auprès de la SAFER qui a déjà fait cette acquisition.

TDL, outil de l'économie sociale et solidaire, à travers son engagement à faire participer

les citoyens, montre qu'il y a une opportunité aujourd'hui. Les citoyens, non pas dans leur grande majorité, mais une partie des citoyens prend conscience qu'elle doit intervenir dans cette chasse gardée, cette forteresse qu'est l'agriculture. Je ne dirai pas qu'il y a des brèches qui s'ouvrent, mais des portes s'entrouvrent et il faut que les citoyens y entrent et pour y entrer il faut qu'ils soient organisés. TDL est convaincu que s'il n'y a pas de mouvement citoyen fort pour bousculer les institutions, le foncier agricole en région PACA sera mis à mal dans les années à venir. J'étais hier au congrès des SAFER dans les Alpes Maritimes et à la table ronde ne se trouvaient que des représentants des outils classiques traditionnels qui tiennent le même discours, le seul discours innovant est venu de l'Association des Régions de France qui s'est saisi de ce problème. La région PACA est offensive dans ce domaine mais on part de tellement loin qu'on peut se demander si les outils créés aujourd'hui sont suffisants. Ils sont performants seulement dans le cadre où on les a créés. Pour créer des outils plus puissants, il faut un appui fort de la société civile.

TDL est capable aujourd'hui de faire bouger des repères, par exemple avec la SAFER, outil de régulation du foncier agricole, TDL peut faire acheter la SAFER, alors que nous n'avons pas encore les fonds pour payer. Les marges bougent mais il faut qu'elles bougent plus vite et plus loin.

Si j'ai fait cette présentation de TDL aujourd'hui, c'est pour vous motiver à investir. La problématique de la ceinture verte et de la LEO est un élément majeur de réflexion pour arriver à faire reculer les collectivités sur un projet de cet ordre.

Echanges avec la salle

Question.

La future spéculation financière, après les matières premières, sera la terre ?

Pierre FABRE :

Pour moi ce n'est pas la future, elle est déjà en route, le foncier rentre dans le capital des entreprises et les conseillers en agriculture conseillent aux agriculteurs de ne plus exercer en tant que personne mais en tant que société avec des parts, ce qui a pour conséquence un émiettement du foncier. Les outils classiques de gestion du foncier agricole ne peuvent pas entrer dans ces sociétés et il n'y a donc plus aucune transparence. Un écran de fumée se met en place, des parts vont circuler et un matin on apprend que le foncier d'une commune appartient à monsieur X ou Y. Il faut donc, aujourd'hui, créer des outils qui permettent la transparence.

Le GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) est intéressant au moment de sa mise en place, il permet à plusieurs individus de travailler ensemble sur un projet commun. Mais les GAEC, c'est comme les couples. Imaginons un GAEC installé en agriculture conventionnelle depuis 20 ans, composé de 4 personnes. Un désaccord survient sur le mode de culture, un des membres du GAEC pense qu'il faut passer à la culture bio, les autres ne le souhaitent pas. Il va y avoir scission et, aujourd'hui, celui qui sort du GAEC demande la contribution qu'il a mise au départ plus sa réévaluation. Le GAEC n'a pas toujours la capacité financière pour dédommager le membre sortant. Il faut alors trouver un nouveau membre, c'est complexe et, souvent, c'est la vente du foncier qui sert à dédommager.

Voilà pourquoi TDL parle de foncier comme du Patrimoine Commun. Il ne peut plus rester sous la forme de propriété issue de la révolution française.

Question.

J'ai beaucoup apprécié votre insistance sur l'implication de la société civile, cela sert plusieurs objectifs. L'un fondamental est le changement et l'évolution des consciences et aussi un objectif de démonstration et d'élargissement de toutes ces expériences. Ce que je vous demande c'est comment sentez-vous l'évolution et le degré de résistance ou au contraire de mouvement des consciences au sein de la société civile ? On a bien compris la prise de conscience des consommateurs qui de plus en plus achètent à proximité des produits bio, mais est ce que les gens sont prêts à produire de cette façon-là ? Est-ce que cela peut faire revenir dans des activités agricoles, des gens qui n'y sont plus ? Qui vient chez vous, qui sont les porteurs de projets ? Où sont les résistances ?

Pierre FABRE.

Il y a le positif et le négatif. Dans le département des Alpes Maritimes que je connais bien, il y a le « point info installation », c'est une sorte de guichet unique pour les candidats à l'installation, ils passent à peu près tous par là. Cela représente 250 porteurs de projets par an, dont 65% en agriculture biologique ou alternative, ou des projets alternatifs comme les projets de ferme de production de Spiruline, de fleurs comestibles. Il y a un vrai mouvement de fonds et on peut remercier bon nombre d'associations qui travaillent depuis 20, 30, 40 ans sur ces thèmes. Je pense à Nature et Progrès qui dans les années 60-70 était une préfiguration de ce qu'on construit aujourd'hui, une alliance entre des agriculteurs, des thérapeutes et des consommateurs. Tout ce travail porte ses fruits, TDL ne s'est pas construit ex nihilo.

Question.

Vous n'avez pas parlé du coût d'une installation, or on sait qu'aujourd'hui une installation en agriculture coûte une fortune. Toutes les expériences figures d'hier, les installations progressives en agriculture, les micro-projets, les cotisants solidaires sont aujourd'hui délégitimés par les organismes parce que précisément ils ne s'endettent pas assez au moment d'une installation, c'est le premier point. Deuxième point, quid des outils ZAP (Zone Agricole Protégée) et travaillez-vous avec l'EPFR (Établissement Public Foncier Régional) pour les acquisitions.

Pierre FABRE.

TDL n'a pas d'a priori sur les porteurs de projets (certains comme dans les Alpes de Hautes Provence sont en collectif). TDL a besoin d'un projet agricole calé, car si on sort du foncier de la spéculation c'est pour faire de la production alimentaire. Mais il peut y avoir d'autres attentes sur un territoire et les porteurs de projets peuvent justifier de ces attentes. Sur un territoire, délaissé à tous les niveaux, où les populations sont parties, des projets avec une partie agricole et une partie mise en place d'outils associatifs de redynamisation du territoire sont pris en considération.

TDL n'a pas de cadre rigide, le projet est étudié en fonction du territoire sur lequel il va s'implanter et pas seulement sur le volet agricole. C'est la cohérence avec le territoire qui nous intéresse.

Concernant les partenaires de TDL, on travaille bien sûr avec la région, on s'est rapproché de l'outil SAFER parce que comme eux on travaille sur les territoires mais avec un approche différente. La SAFER est parfois incontournable pour l'acquisition des terres.

Nous avons rencontré l'EPFR en région PACA et on travaille avec eux sur 2 aspects dont un qui nous semble très intéressant c'est l'acquisition du bâti. L'EPFR travaillant plus sur la notion logement, il peut pendant un temps porter le bâti, le transformer en logements « sociaux » même si, le terme me déplaît, parce que sur certains territoires, même en milieu rural, il y a un vrai besoin de logement. Voilà comment on combine, on fait travailler ensemble

des outils qui ont l'habitude de fonctionner de manière isolée, pour une efficacité globale, chacun apportant dans son domaine ses compétences.

Question.

Je suis Aldric GUILLON agriculteur en bio-dynamie à Velleron et j'interviendrai plus tard sur l'habitat mobile. J'ai récemment fait intervenir la SAFER pour une préemption et j'ai été effectivement très surpris de la façon dont cela s'est passé, car j'ai pu faire préempter la SAFER pour un terrain pour lequel je n'ai pas encore l'argent. J'ai jusqu'au mois de juin prochain pour trouver les fonds. J'ai contacté TDL il y a plus d'un an pour un projet d'acquisition de terres et construction d'une ferme associative et collective. A l'époque on m'a un peu rit au nez, pas vraiment pris au sérieux, il a fallu faire tout un tas de projets etc. et j'ai trouvé que c'était un peu compliqué TDL. Finalement c'était à moi de trouver les fonds, trouver les personnes pour apporter les fonds. Il fallait apporter 130% de la somme pour financer le fonctionnement de TDL et éventuellement des parts supplémentaires. Est-il possible d'avoir un fonctionnement plus fluide, plus simple ? Nous avons laissé tomber TDL et nous avons nous-mêmes créé une association qui s'appelle « la Source Ferme en Biodynamie » qui a pour vocation de créer cette ferme collective de production avec en plus des activités culturelles éducatives et de formation. Nous essayons de mobiliser autour de nous dans le territoire le plus proche, des gens qui partageront notre vision de la ferme, de l'activité économique et les problématiques de l'habitat sur une exploitation agricole.

Pierre FABRE.

La complexité de TDL par rapport à l'acquisition : l'outil la Foncière est une société à commandite par actions. Prenons l'exemple de la ferme des Joncquiers, le prix réel est 300 000 €. Mais il nous faut engranger 350 000 € parce qu'il faut pouvoir à tout moment permettre aux actionnaires de TDL de sortir ou entrer. Les gens qui entrent à la Foncière font des apports financiers en prenant des actions. La Foncière n'est pas une fondation, les gens ne font pas des dons. Nous avons besoin d'un fonds de roulement qui permet les entrées et sorties. Sur le deuxième aspect nous en discuterons ensemble.

« Solides et solidaires : de l'économie buissonnière
à l'abondance partagée »

Eliane JOUMOND, agricultrice,
Grange d'abondance, Confédération Paysanne :

Danièle Larcena

Vous êtes agricultrice, participante de la confédération paysanne, créatrice d'AMAP et du réseau « grange d'abondance ». Vous allez nous parler d'unité et de solidarité entre les paysans de tous les pays et du lien entre une économie buissonnière et une abondance partagée.

« Justice sociale de l'eau : garantir l'accès à l'eau aux agricultures familiales du Sud »

Jean-Louis COUTURE, Ingénieur agronome

Danièle LARCENA

Jean-Louis Couture, vous êtes ingénieur agronome et spécialisé en aménagement et hydraulique agricole et vous allez nous parler de la gestion sociale de l'eau en Méditerranée où, comme partout, la concurrence pour l'eau ne cesse de croître, en particulier pour l'eau agricole, et de l'urgence d'instaurer une justice sociale de l'eau car 'l'eau, ça sert aussi à manger » et qu'elle est une garantie essentielle pour la sécurité alimentaire

Jean-Louis COUTURE

Bonjour tout le monde. Je vais préciser mon profil et mon parcours. Je précise que je remplace Céline Allaverdian qui a eu un empêchement, au pied levé, je vais vous présenter, en espérant vous faire plaisir, quelques réflexions émanant d'un petit groupe de travail qui se préoccupe de gestion sociale de l'eau, basé à Montpellier, avec des correspondants un peu partout en Méditerranée. De 2003 à 2007, ce groupe de travail a animé un projet d'échanges d'expériences avec des agriculteurs méditerranéens de six pays – Italie, France, Espagne, Égypte, Maroc et Liban – sur onze bassins versants autour de la Méditerranée. Je ne vais pas trop rentrer dans le détail des activités du projet, mais je vais essayer de vous restituer les leçons de notre mise en commun, en nous appuyant aussi sur des travaux de chercheurs qui nous ont beaucoup éclairés en géographie, anthropologie, sciences politiques, etc. Ils nous permettront peut-être de faire ressortir deux notions que j'ai assez peu entendues dans les interventions précédentes : la question de l'État et celle du capitalisme qui est le système économique dominant hégémonique auquel nous essayons, les uns et les autres, de nous adapter. Les agriculteurs essaient de s'adapter et de gérer collectivement des moyens qui leur permettent de résister à la concentration du pouvoir pour la terre et pour l'eau.

Tout autour de la Méditerranée, qui est une mer dévorée par les montagnes, nous avons noté depuis une bonne centaine d'années, un délaissement des versants méditerranéens. Les paysages, les occupations des terres, etc., ont évolué vers une concentration de la population et des activités sur le littoral et par la concentration de l'agriculture sur les zones « les plus favorables », avec un accroissement de la vulnérabilité de ces populations : vulnérabilité par rapport aux incendies, aux inondations, phénomènes pouvant être aggravés par le changement climatique. Néanmoins, comme c'est une Méditerranée dévorée par les montagnes, il existe de nombreux fleuves côtiers plus ou moins importants du Rhône jusqu'à de petits fleuves comme le Lez ou l'Hérault. Tous les bassins versants de ces rivières ont été fortement artificialisés par des aménagements, des barrages, des dérivations, des seuils, des transferts d'eau, et de nombreuses zones naturelles ont été détruites et aménagées. À l'échelle des bassins versants, qui sont l'unité spatiale de la gestion de l'eau, cela se traduit par beaucoup de complexité et énormément de contradictions qu'il faut essayer de résoudre.

L'irrigation, en pays méditerranéen a pour but à la fois d'amener de l'eau pour la plante, mais aussi d'aménager et d'artificialiser un territoire, sous des formes extrêmement diverses, aussi bien au nord qu'au sud. L'une des particularités, que nous partageons avec nos voisins du Maghreb ou de la Méditerranée orientale, est une véritable culture de l'eau, avec des

nuances selon les régions. Sur le Languedoc, il peut y avoir une culture de l'eau par microrégion, par exemple dans les Cévennes ou dans les Pyrénées orientales, alors qu'en Provence, la culture de l'eau est beaucoup plus partagée et répandue ; peut-être aussi plus solide, c'est-à-dire qu'elle permet aux populations locales de mieux négocier avec les interventions de l'Etat et avec la pression du marché pour gérer collectivement l'eau.

Avec les 947 partenaires qui ont participé à ces travaux pendant quatre ans, nous avons fait une typologie des évolutions de l'irrigation et nous constatons qu'il existe trois types d'irrigation. Les irrigations patrimoniales qui sont en gestion collective, basées sur la gestion d'un bien commun autour d'un canal d'irrigation : dans le Vaucluse vous avez environ 17 à 18 000 hectares de surfaces irriguées par des canaux gérés par des associations syndicales autorisées, associations syndicales de propriétaires fonciers. Ces irrigations patrimoniales se sont construites sur la très longue durée : ainsi, le canal Saint-Julien a été construit au XIIe siècle, et d'autres beaucoup plus tard, comme celui de Carpentras au XIXe siècle.

Grâce à cette dimension historique, il y a eu dans le temps toute une série de règles d'usage commun, de règles pour trancher les conflits, et éventuellement des systèmes de sanctions pour ceux qui contreviennent à la discipline commune de la gestion de ces canaux. À côté de ces irrigations patrimoniales, l'Etat est intervenu, ainsi qu'un capitalisme agraire dans un certain nombre de pays, sous forme de développement des irrigations publiques « modernisées », où l'irrigation d'investisseurs accapare un certain nombre de ressources en eau.

Entre ces trois pôles patrimonial/public/privé, il existe toute une série de variantes. Ces quelques images vous présentent ce que font nos partenaires du Roussillon, zone où l'irrigation en Catalogne est largement développée depuis le haut Moyen-Âge, puisque le canal d'Angoustrine a été fondé au VIIIe siècle. Cette irrigation paysanne est à la fois communautaire et marchande au sens où le surplus de production est vendu sur le marché, mais c'est aussi une irrigation de production, d'autosuffisance pour le marché local. La gestion de l'eau est basée avant tout sur la notion de partage, construit sur des droits d'eau qui sont maintenant anciens, et qui sont reconnus sous la forme de titres. Dans les Pyrénées-Orientales, cela a donné naissance à des territoires irrigués imbriqués, attenants les uns aux autres, et extrêmement complexes. La gestion de l'eau est de plus en plus compliquée parce qu'il faut la partager avec la ville, l'industrie, le tourisme, mais aussi gérer un certain nombre d'aléas comme les inondations et les sécheresses. Nous retrouvons cette complexité dans les pays du Sud, même si c'est de manière beaucoup plus informelle, moins apparente du point de vue des titres juridiques. Vous avez ici une carte représentant les systèmes d'irrigation d'une vallée du Haut-Atlas au Maroc, dans une région à peuplement berbère, dans la vallée des Aït Bougmez. : Chaque couleur correspond à un groupe d'humains, une fraction tribale, un lignage, un clan qui s'est construit un droit d'eau en partage avec les autres, et qui permet d'irriguer ces cultures vivrières ou marchandes. Dans cette zone, on cultive des noix et des pommes qui sont vendues à Marrakech.

Plus bas dans la plaine, à Marrakech, cela fait plus de 1 000 ans que l'on pratique l'irrigation, des investissements « modernes » sont venus s'ajouter aux premiers systèmes d'irrigation, de l'époque coloniale à l'époque actuelle. Ainsi, sur les zones où l'on étend les eaux, ce que j'ai appelé un bassin déversant, nous avons des juxtapositions de systèmes de gestion de l'eau, soit de l'eau de surface qui vient des crues, soit de l'eau qui est amenée par des canaux modernes, soit de l'eau qui est pompée dans les nappes souterraines et mise en pression sous forme de bornes d'irrigation par les offices étatiques ou en gestion privée par un certain nombre d'ayants droit ou de propriétaires.

La gestion de systèmes d'amenée d'eau d'une telle diversité fait qu'il est extrêmement complexe de mettre en place des règles communes permettant un partage de l'eau équitable

et surtout, une gestion durable, viable, sans altérer l'écologie de ces milieux. Il est clair que ces milieux sont parasités par des activités extérieures, par exemple l'industrie du tourisme à Marrakech étant extrêmement prédatrice sur les ressources en eau : l'urbanisation excessive, et même la « boboisation » de la médina de Marrakech avec la restauration des grands séraïls font que la ville a besoin de plus en plus d'eau au détriment des paysanneries alentour. Les populations marocaines et les paysans marocains se battent pour défendre leurs points d'eau qui sont reconnus à la fois par une tradition, et aussi, à certains moments par l'État.

Au niveau de ces communautés d'irrigants, nous avons essayé de mettre en valeur le fait qu'il existe une véritable gestion sociale de l'eau, gestion collective par la société paysanne locale, qui se base à la fois sur un savoir hydraulique et agronomique, mais aussi sur une division du travail très claire entre différents types d'acteurs, parmi lesquels un certain nombre d'agriculteurs qui exercent des fonctions d'ouverture et de fermeture des vannes, de contrôle et de gestion des conflits. La gestion collective de l'eau est aussi basée sur une autorité hydraulique commune, avec des instances permettant de trancher les conflits en fonction d'une jurisprudence collective, et sur la base d'assemblées d'usagers, donc une démocratie hydraulique. Vous retrouvez ces quatre points aussi bien sur la rive nord de la Méditerranée que sur la rive sud, un peu moins sur la rive Est pour des raisons historiques ; néanmoins, nous avons trouvé des exemples autour de la gestion de sources karstiques au Liban.

Quand on part de l'expérience paysanne accumulée sur des générations, se pose la question du transfert des règles paysannes à des systèmes de gestion étatique ou privée destinés à viabiliser un certain nombre de grands investissements faits dans les années 70/80. Ces investissements connaissent de très sérieuses difficultés, et la mauvaise gestion domine, et, même si en termes d'efficacité économique les investisseurs en retirent une rente capitalistique, c'est au détriment de l'environnement et de la société locale.

Dans le transfert de gestion qui est actuellement opéré par un certain nombre de pays (Maroc, Égypte), l'idée était, à travers notre projet d'échanges d'expériences, de faire valoir des principes et des règles pour que ces périmètres modernes soient viables. Mais il ne faut pas perdre de vue que ces périmètres modernes ont été construits avec une idéologie coloniale. J'ai ressorti ici une phrase de 1952 d'un rapport de service agricole français au Maroc qui disait que la modernisation serait totale ou pas, en matière d'obligations : c'est-à-dire que le raisonnement de cette époque-là était d'exclure la paysannerie de la maîtrise de l'eau. En fait, la société paysanne a été résiliente et résistante face à la vision hyper technologique développée par un certain nombre d'organismes. Néanmoins, ces politiques ont eu un impact très important, puisque nous avons assisté au développement de cette irrigation moderne capitalistique entièrement tournée vers le marché, qui marque fortement les paysages et l'utilisation des ressources en eau aujourd'hui.

Ceci dit, les résistances sont parfois inattendues, même si elles sont réelles et massives. Je vous montre ici un exemple de canal bétonné dessiné par l'Etat marocain : comme vous le voyez, les paysans ont cassé des brèches dans les talus du canal bétonné, tout simplement pour préserver leurs droits d'eau et arroser derrière des oliviers, au moment où la crue de l'oued transite par ce canal. De fait, lorsqu'il y a un aménagement non concerné et une frustration de droits, il y a des corrections paysannes qui permettent de répartir l'eau plus équitablement. Nous nous sommes aperçus, au travers de nos d'expériences, que l'on oscillait constamment, en matière de gestion de l'eau, entre trois tendances. Une tendance parfois à la centralisation entre les mains d'offices publics qui centralisent l'eau, ce qui est très fréquent au Maroc et en Égypte. En France, aussi, nous avons des compagnies nationales d'aménagement, des sociétés d'aménagement régional comme Bas-Rhône Languedoc et la société du Canal de Provence qui ont des méthodes de travail assez

différentes. Une deuxième tendance est celle de la décentralisation, quand à certaines périodes de l'histoire l'État n'a pas les moyens de gestion, qu'il est endetté ou que ce n'est pas sa priorité, il tolère l'existence de collectivités ou de communautés d'irrigants, d'usagers et de propriétaires fonciers chargés de gérer leurs systèmes irrigués. Puis, une tendance s'est développée dans un certain nombre de cas et de régions, à certains moments de l'histoire, appelée « la délégation de services » à des entreprises qui sont en général des entreprises privées, qui ne font pas toujours fortune en matière de vente d'eau brute, les investissements hydrauliques ayant souvent des taux de rentabilité négatifs : dans certains cas, cela correspond à une tendance lorsque l'Etat met en œuvre une politique de privatisation sous la pression soit du FMI, de la banque mondiale ou d'instances supérieures.

Les politiques publiques en matière de gestion de l'eau oscillent donc en fonction des rapports de force entre les communautés, les paysanneries, l'Etat, le secteur privé, les banques. : les politiques de l'eau hésitent, des phases de centralisation et de décentralisation de la gestion de l'eau, puis à une délégation du service public, puis si on s'aperçoit que cela ne marche pas, on revient à une reprise en main par le public ou par la communauté. Il y a donc des paradigmes contradictoires qui traversent cette question de l'eau à travers des cycles institutionnels.

Aujourd'hui, l'Union européenne est une réalité puissante, même si elle n'est pas idéale. Elle met en place une stratégie que l'on appelle « la gestion intégrée des ressources en eau », qui vise, en fonction des trois principes du développement durable (viabilité économique, équité sociale et soutenabilité environnementale) à mettre en place des schémas institutionnels pour asseoir les politiques de l'eau : au-delà de ces principes, on a des formes assez différentes selon les pays. Je suis parti de mon expérience française qui date de la loi sur l'eau de 1964, et d'expériences espagnole, la mise en place des confédérations hydrauliques en Espagne de 1926. Cela imprime fortement aujourd'hui les politiques de l'eau, et nous nous apercevons que derrière ces termes qui relèvent presque de l'idéal, nous avons un certain nombre de contradictions ou de tendances négatives.

La première tendance négative qui a marqué l'histoire de l'infrastructure ou de l'investissement hydraulique est cette tendance à domestiquer la ressource en eau par la construction de grands barrages, de dérivation de l'eau, etc., qui ont beaucoup perturbé nos bassins versants et nos systèmes fluviaux autour de la Méditerranée. Les fleuves et les rivières méditerranéennes sont soumis à d'importantes sécheresses estivales et d'inondations automnales ou hivernales. Nous ne pouvons plus continuer aujourd'hui à construire ces grandes infrastructures qui sont des conceptions d'ingénieurs coloniaux : les ingénieurs hydrauliciens ont fait leurs classes dans les colonies, en Tunisie, au Maroc ou en Algérie ce qui a beaucoup marqué leur savoir-faire. Aujourd'hui, nous avons pris conscience de ces limites, même si nous continuons à faire des transferts d'eau à longue distance, par exemple Aquadomia qui prend l'eau du Rhône et l'emmène vers le Languedoc (ancien canal Rhône/Barcelone). Nous continuons à faire de la gestion de l'offre, de la mobilisation de la ressource ; nous continuons, par le dessalement et la réutilisation des eaux usées, à faire de la gestion de l'offre en nous appuyant sur un capital et des technologies estimées de pointe. Mais, il y a aussi une tendance importante qui se développe dans les politiques de l'eau, qui est la gestion de la demande en eau consistant à affecter le principe de mieux gérer avant d'investir. Il toutes les infrastructures, canaux, etc. Peuvent être mieux utilisées, en augmentant les efficacités à moindre coût, en exerçant une moindre pression sur la nature, c'est-à-dire moins de prélèvements dans les systèmes fluviaux pour préserver les zones humides, les deltas et éviter l'érosion littorale, ce serait bien pour l'environnement mais aussi pour apaiser les tensions sociales : les guerres de l'eau, dont on parle beaucoup dans les journaux, ne sont pas des guerres de l'eau entre Etats, mais des guerres de l'eau entre groupes sociaux, plus à l'échelle infra-étatique qu'à l'échelle interétatique.

Sur la base des travaux du plan bleu, nous pouvons estimer qu'en appliquant les politiques de gestion de la demande en eau, nous pourrions économiser à peu près un quart de l'eau consommée aujourd'hui pour l'industrie, le tourisme, l'eau potable et l'agriculture, d'ici 2025. Ces politiques commencent être appliquées dans un certain nombre de pays : par exemple, à partir des années 80 dans son schéma directeur, le Maroc avait prévu une demande ascendante en eau (courbe rouge), en appliquant des mesures de gestion de la demande, en économisant la ressource, en utilisant de manière plus efficiente ses ressources, nous arrivons aux besoins en eau observés aujourd'hui sur la courbe violette, en bas : la différence entre ces deux courbes montre que dans la zone de Rabat-Casablanca, qui est alimentée par des fleuves venant de l'Atlas, en appliquant une politique d'économie d'eau, on peut infléchir et économiser des investissements. Quatre barrages étaient prévus. Or aujourd'hui, il y a eu simplement un rehaussement de réserve, et on a économisé l'équivalent de trois barrages et demi.

La gestion de la demande en eau est donc une piste extrêmement intéressante. Mais pour que celle-ci soit mise en œuvre, il faut aussi un compromis social entre les trois pôles de décision qui existent à l'échelle étatique, voire même parfois interétatique (lorsqu'il y a des communautés économiques régionales) : un compromis, d'une part entre les agriculteurs, les communautés d'usagers à l'échelle urbaine lorsque celles-ci existent, d'autre part entre l'Etat, le secteur public et le secteur privé. Le but du jeu, en faisant travailler les rapports de force entre ces trois pôles, est surtout de ne pas exclure certaines catégories d'acteurs pour mettre en place des politiques permettant d'économiser la ressource en eau.

Pour chacun de ces trois pôles (pôle public, pôle privé et pôle des usagers et des populations locales), il y a trois défis que nous essayons d'affronter. Tout d'abord, pour les communautés d'usagers, c'est essayer d'améliorer les capacités adaptatives par rapport à des enjeux qui parfois les dépassent, qui sont ceux du marché, mais aussi du changement climatique et de la dégradation de l'environnement. Deuxièmement, de faire en sorte que les Etats aient les capacités de leurs politiques publiques, donc changements de paradigmes, de référentiels, pour que ces Etats mettent en œuvre des actions de gestion de la demande en eau. Enfin, pour le secteur privé, accroître ce que certains appellent la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, en faisant en sorte, qu'ils internalisent les coûts sociaux et environnementaux de la gestion de l'eau, pour éviter la dégradation des milieux et l'exclusion sociale.

Tout cela peut s'asseoir sur un cadre éthique, et ce n'est pas un hasard si, en 2005 (après les grandes manifestations en Espagne au début des années 2000 contre le plan hydrologique national), une Fondation nationale pour une nouvelle culture de l'eau s'est mise en place dans ce pays qui était arrivé à un niveau élevé de contradiction et de tension sur la ressource en eau. Il y a de plus en plus d'adeptes aujourd'hui en Espagne pour refonder la politique de l'eau, de façon à ce que celle-ci préserve les écosystèmes et n'aboutissent pas à des aberrations économiques comme ce que l'on voit dans le sud-est de l'Espagne, avec les fameux *dorado de plástico*, les zones de serres sur des kilomètres et des kilomètres carrés qui épuisent les ressources en eau locale.

Evidemment, pour améliorer la gestion de l'eau et pousser à ces réformes des politiques de l'eau, il nous faut, en tant qu'acteurs, comprendre les contextes dans lesquels nous opérons, sous forme d'hydropolitique. Les Chinois qui ont développé les systèmes d'irrigation bien avant nous – il y a près de 5 000 ans –, savent très bien que l'idéogramme rivière et l'idéogramme digue signifient ordre politique. C'est donc bien une question politique.

J'en profite pour préciser que si vous allez sur le site ISIIMM, basé à Acropolis à

Montpellier, vous pourrez télécharger la synthèse de nos échanges, et les études de cas au Maroc, au Liban, en Égypte, en Italie ou en Espagne. J'en ai un exemplaire, vous pouvez le consulter. Merci.

Echanges avec la salle

Question

À Avignon, la Durance, le Rhône et le Coulon sont les principales rivières, dans cette région, l'agriculture vit encore beaucoup de l'irrigation. Je suis agréablement surprise par votre exposé qui parle beaucoup du Maroc, de la Chine, et d'autre pays, Mais comment se fait-il que nous laissons faire ce qu'il se passe dans la région ? En effet, nous avons une mise sous conduite de toutes nos eaux d'irrigation, cela appauvrit la nappe phréatique, renchérit le coût d'irrigation. Le prix de revient va augmenter et d'autre part les paysans vont être obligés de réduire leurs prix à cause de la crise.

Jean-Louis COUTURE Les canaux du Vaucluse, dont certains remontent au Moyen-Âge, ont été construits sous forme gravitaires, c'est-à-dire une canalisation où l'eau s'écoule par son propre poids. Ces canaux étaient alimentés très irrégulièrement avant que le barrage de Serre-Ponçon, et le canal EDF soient construits, dans la mesure où c'étaient des captages sur la Durance avec des barrages qui sautaient à la première crue.

Aujourd'hui, on veut des produits réguliers, des marchés régulièrement approvisionnés, ce qui a nécessité la sécurisation de l'alimentation en eau et le système de la Durance a été aménagé et artificialisé. Aujourd'hui, sur les territoires irrigués du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et du Roussillon, les propriétaires fonciers ont vendu pour l'urbanisation d'où certaines parcelles ont été mises en construction, ce qui a entraîné la suppression de terres agricoles. Néanmoins, dans ces périmètres irrigués, le droit à l'eau est associé au foncier. Il faudrait donc considérer que les associations syndicales autorisées ou les associations syndicales ASCO, ou anciennes associations syndicales forcées, créées au XIX^e siècle, sont plutôt des associations de biens fonciers que des associations de propriétaires.

Néanmoins, quand une parcelle se reconvertit vers l'urbanisation, qu'il y a une résidence dessus, cela ne dispense pas le propriétaire de ses engagements vis-à-vis de l'entretien du canal, Ceci dit, pour économiser les ressources en eau sur la basse-Durance en période de sécheresse, et parce que le coût du travail à la mise en place de systèmes sous-pression a permis à l'agriculture de survivre. En effet, pratiquer le gravitaire est extrêmement exigeant en main-d'œuvre, or aujourd'hui, il n'y a plus d'ouvriers agricoles, plus de saisonniers pour l'irrigation. Il y a donc un mouvement d'artificialisation, parce que le marché pousse les agriculteurs à être hyper rentables et à maîtriser leur irrigation. Puis il y a également le fait que cela diminue les prélèvements d'eau sur la Durance en période de sécheresse.

Le système Durance est organisé avec la commission exécutive Durance et décide, entre les gestionnaires des barrages (essentiellement EDF), la société du Canal de Provence qui est un vendeur d'eau brute, les associations syndicales de propriétaires utilisant l'irrigation, puis d'autres acheteurs d'eau brute qui fournissent les villes, des restrictions d'usage de l'eau de la Durance. L'installation de systèmes sous pression permet de limiter les prélèvements sur la Durance ;

Danièle LARCENA

Je ne suis pas tout à fait d'accord là-dessus. Je pense qu'il existe beaucoup de réflexions sur le coût agricole de l'eau. On ne peut pas faire payer cher le prix de l'eau agricole, parce

qu'elle n'a pas la même fonction qu'une eau industrielle. On ne comptabilise pas les effets dérivés qui sont le réapprovisionnement de la nappe et les effets bénéfiques sur le milieu naturel, la flore, sur l'évacuation des eaux pluviales. Certains effets dérivés n'ont donc jamais été comptabilisés dans le prix de l'eau agricole gravitaire.

Jean-Louis COUTURE

J'ai commencé ma réponse en disant qu'il existait des contradictions. Par exemple, dans le programme de modernisation des canaux d'irrigation, est pris en compte un certain nombre d'externalités positives, du fait que le gravitaire était un évacuateur d'eaux pluviales. Depuis, cela fait partie du contrat de canal. . De nombreux acteurs se sont battus, y compris des municipalités auxquelles le canal rendait service, même si elles ne payaient pas ce service à l'association syndicale des Propriétaires. Ces canaux gravitaires ont aussi créé des milieux naturels artificiels, et il y a toute une biodiversité autour de ces canaux gravitaires, animale et végétale.

Question

Le parc régional des Alpilles, constitué il y a quatre ans, a dans sa charte tout un travail sur les canaux et la réhabilitation des canaux, puis l'alternative entre le gravitaire et l'aspersion. Ils ont d'ailleurs passé des chartes tout à fait passionnantes avec le monde agricole, de même que sur le Canal de Manosque où il y a des agriculteurs, des nouveaux arrivants, c'est-à-dire les résidences secondaires. Il existe donc un contrat de canal extrêmement intéressant et original qui permet justement de réhabiliter les canaux, qui sont des enjeux de biodiversité extrêmement important pour la nature (faune, flore), et les paysages. Il y a une prise de conscience intéressante sur ce patrimoine des canaux qui est aujourd'hui redynamisé. .

Question

Je voudrais compléter de manière plus dramatique, parce que nous avons tous notre expérience sur l'eau dans le Vaucluse. Nous sommes des praticiens et des communes, en particulier toutes celles liées au canal de Carpentras qui a mis sous pression tout son réseau de canaux à ciel ouvert. Il n'y a donc pas eu de transfert de compétences sur ces canaux qui sont maintenant bouchés ou fermés. Il y a une parcellisation de tout le réseau anciens canaux d'irrigation, et il va falloir revoir et recréer tout un système de récupération des eaux pluviales, qui va coûter très cher. Les contrats de canaux ont commencé à aborder le problème dans certains lieux, mais il reste encore énormément à faire sur l'ensemble des canaux.